

CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE

Loi n°2009-323 du 25 mars 2009, art 78 « Loi Boutin » modifiant l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Maison individuelle	Adresse : 14 boulevard Borriglione 06380 MOULINET
Nombre de Pièces : 11	Propriété de: VILLE DE NICE
Référence Cadastre : H - 243	5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4
	Mission effectuée le : 01/08/2019
	Date de l'ordre de mission : 30/07/2019
	N° Dossier : 37167 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 355,88 m²

(Trois cent cinquante-cinq mètres carrés quatre-vingt-huit)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface comptabilisée	Surface non comptabilisée
Entrée	RDC	9,85 m ²	0,00 m ²
Chambre n°1	RDC	12,28 m ²	0,00 m ²
Sanitaires	RDC	7,55 m ²	0,00 m ²
Vestiaire	RDC	33,41 m ²	0,00 m ²
Couloir n°1	RDC	12,80 m ²	0,00 m ²
Pièce n°1	RDC	77,00 m ²	0,00 m ²
Dégagement	RDC	7,30 m ²	1,15 m ²
Atelier	RDC	20,60 m ²	0,00 m ²
Cuisine	RDC	14,00 m ²	0,00 m ²
Chambre n°2	RDC	12,66 m ²	0,00 m ²
Chambre n°3	RDC	15,10 m ²	0,00 m ²
Placard	RDC	0,00 m ²	2,00 m ²
Palier	1er	8,17 m ²	0,00 m ²
Chambre n°4	1er	14,80 m ²	0,00 m ²
Sas	1er	1,41 m ²	0,00 m ²
Salle de Bains	1er	4,31 m ²	0,00 m ²
Chambre n°5	1er	11,70 m ²	0,00 m ²
Chambre n°6	1er	11,90 m ²	0,00 m ²
Chambre n°7	1er	15,10 m ²	0,00 m ²
Couloir n°2	2ème	1,64 m ²	0,00 m ²
Salle d'eau	2ème	3,05 m ²	1,75 m ²
WC n°1	2ème	0,90 m ²	0,00 m ²
Chambre n°8	2ème	30,77 m ²	7,30 m ²
Pièce n°2	1er	28,05 m ²	0,00 m ²
WC n°2	1er	1,53 m ²	0,00 m ²
Pièce n°3	1er	0,00 m ²	0,00 m ²
Total		355,88 m²	12,20 m²

JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES


Pièce ou Local	Etage	Surface non comptabilisée	Justification
Dégagement	RDC	1,15 m ²	Escalier
Placard	RDC	2,00 m ²	Hauteur < 1,80 m
Salle d'eau	2ème	1,75 m ²	Hauteur < 1,80 m
Chambre n°8	2ème	7,30 m ²	Hauteur < 1,80 m
Total		12,20 m²	



Annexes & Dépendances	Etage	Surface non comptabilisée
Coursive	RDC	23,00 m ²
Patio	RDC	7,00 m ²
Chaufferie	RDC	3,45 m ²
Terrasse n°1	RDC	10,75 m ²
Escalier n°1	RDC/1er	5,00 m ²
Balcon n°1	1er	5,00 m ²
Terrasse n°2	1er	21,00 m ²
Escalier n°2	1er / 2ème	6,27 m ²
Combles n°1	2ème	18,20 m ²
Balcon n°2	2ème	3,33 m ²
Terrasse châlets	Ext	165,00 m ²
Courette	Ext	47,00 m ²
Bât WC	Ext	3,90 m ²
Chalet n°1	Ext	14,00 m ²
Chalet n°2	Ext	14,00 m ²
Chalet n°3	Ext	12,00 m ²
Chalet n°4	Ext	12,00 m ²
Total		370,90 m²

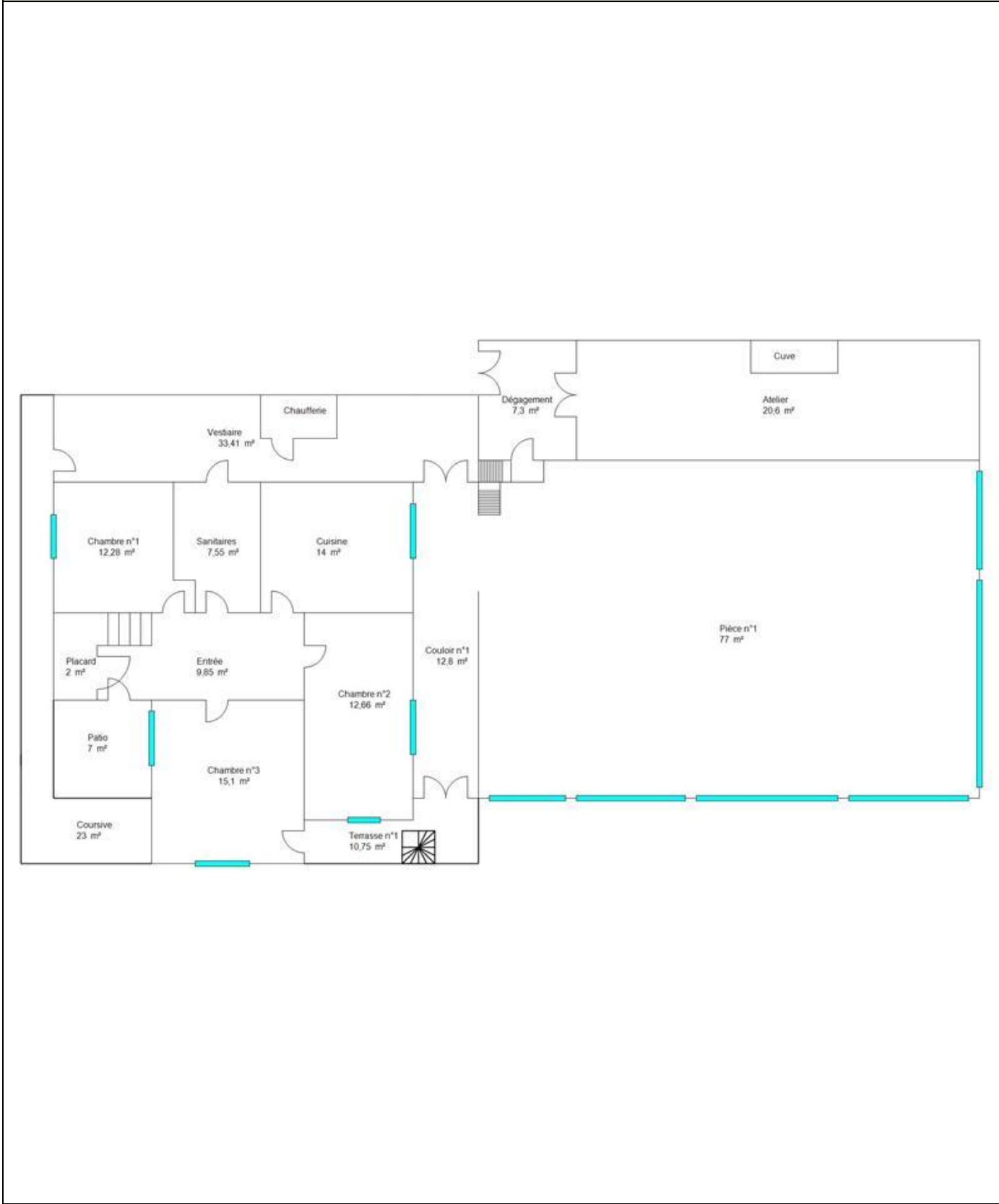
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par EX'IM AZUR qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

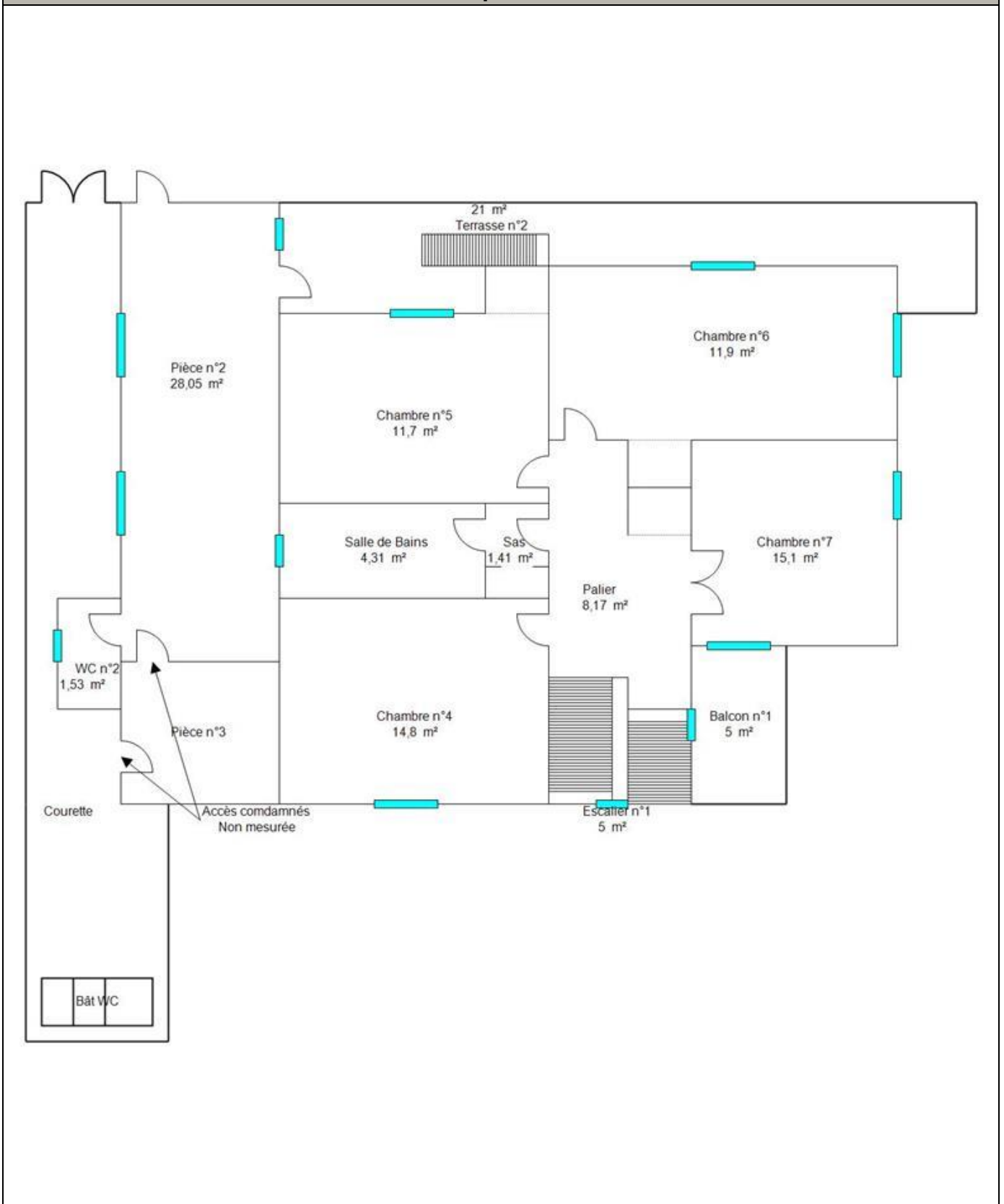
Le Technicien : Thomas CABRIEL	à NICE, le 01/08/2019
	Nom du responsable : WEGENER Matthias

DOCUMENTS ANNEXES

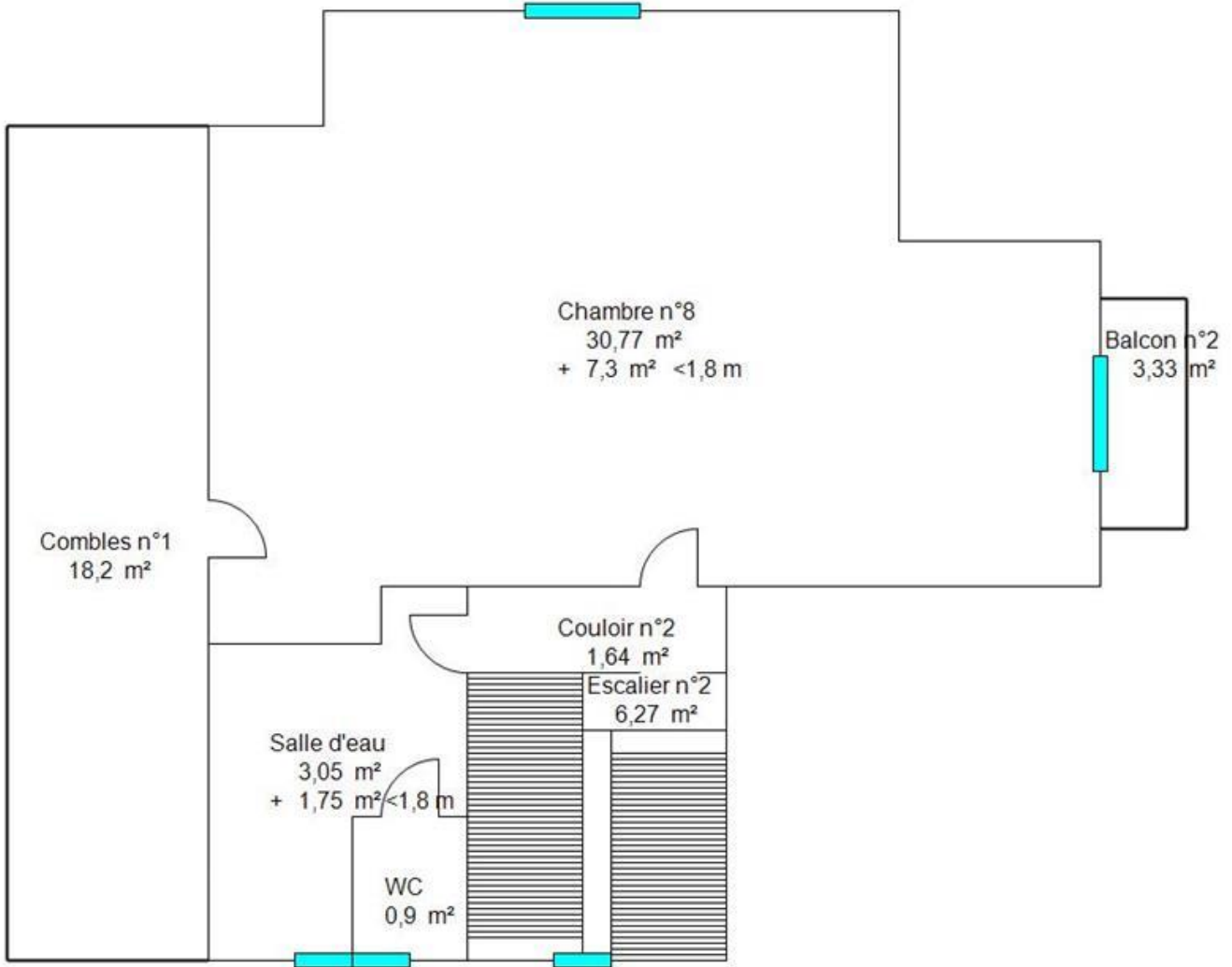
Croquis N°1



Croquis N°2



Croquis N°3



Croquis N°4

